



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Membre français de Grant Thornton International
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Voyageurs du Monde S.A.
***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
Voyageurs du Monde S.A.
55, rue Sainte Anne - 75002 Paris
Ce rapport contient 28 pages
Référence : VdB-VM-SC



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Membre français de Grant Thornton International
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Voyageurs du Monde S.A.

Siège social : 55, rue Sainte Anne - 75002 Paris
Capital social : €3 691 510

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note 3.1.2 a) « Règles générales » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à milliers d'€. 53 929, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les méthodes décrites dans la note 3.1.2 e) « Évaluation des titres de participations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 22 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 28 avril 2020

KPMG S.A.

Vincent de Becquevort
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2020

Grant Thornton
*Membre français de Grant Thornton
International*



Vianney Martin
Associé

VOYAGEURS DU MONDE

Etats financiers au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

1	BILAN	3
1.1	BILAN ACTIF	3
1.2	BILAN PASSIF	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
	COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	6
3	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
3.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION	7
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	7
	<u>L'ECART EVENTUEL NEGATIF ENTRE LA VALEUR BOURSIERE ET LA VALEUR AU BILAN DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT A FAIT L'OBJET D'UNE DEPRECIATION.</u>	9
3.2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	10
3.2.1	BILAN ACTIF	10
3.2.2	BILAN PASSIF	15
3.3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
3.3.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	17
3.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.3.3	RESULTAT FINANCIER	18
3.3.4	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	19
3.3.5	VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
3.4	AUTRES INFORMATIONS	19
3.4.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	20
3.4.2	ENGAGEMENTS FINANCIERS	20
3.4.3	INFORMATION SUR LES RISQUES	21
3.4.4	INTEGRATION FISCALE	22
3.4.5	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	22
3.4.6	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	22
3.4.7	RESULTAT PAR ACTION	23
3.4.8	PARTIES LIEES	23
3.4.9	EVENEMENTS POST-CLOTURE	23

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 932	7 113	1 819	1 785
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	2 685	2 319	365	382
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	219	219		
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	18 751	16 575	2 176	2 394
Immobilisations en cours	38		38	78
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	66 554	12 625	53 929	52 462
Créances rattachées à des participations	2 570		2 570	2 934
Autres titres immobilisés				
Prêts	83	51	32	9
Autres immobilisations financières	1 225	12	1 213	1 418
ACTIF IMMOBILISE	102 018	38 941	63 077	62 397
Avances et acomptes versés / commandes	16		16	4
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	43 466	42	43 423	37 850
Autres créances	4 951		4 951	6 262
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 513		59 513	47 075
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 243		14 243	14 027
ACTIF CIRCULANT	122 188	42	122 146	105 217
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	640		640	556
TOTAL GENERAL	224 846	38 983	185 863	168 170

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	3 692	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 103	15 103
Réserve légale	369	369
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	37 152	25 344
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 320	21 029
CAPITAUX PROPRES	74 851	65 752
Provisions pour risques	365	270
Provisions pour charges	33	31
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	398	301
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 430	10 647
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 051	1 968
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 197	13 029
Dettes fiscales et sociales	8 884	8 284
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187	243
Autres dettes	1 564	1 772
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	74 492	65 511
DETTES	109 804	101 455
Ecart de conversion passif	809	663
TOTAL GENERAL	185 863	168 170

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	198 893	192 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	198 893	192 883
Subventions d'exploitation		1
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	3 284	4 424
Autres produits	28	36
PRODUITS D'EXPLOITATION	202 205	197 344
Autres achats et charges externes	154 300	149 694
Impôts, taxes et versements assimilés	1 484	1 538
Salaires et traitements	21 606	20 615
Charges sociales	8 234	7 987
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 778	1 642
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1
Provisions pour risques et charges	253	206
Autres charges	202	150
CHARGES D'EXPLOITATION	187 857	181 834
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 348	15 510
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	9 162	10 779
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	100	112
Reprises sur provisions et transferts de charges	13	20
Différences positives de change	2	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	9 277	10 915
Dotations financières aux amortissements et provisions		13
Intérêts et charges assimilées	101	206
Différences négatives de change	7	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	107	230
RESULTAT FINANCIER	9 170	10 685
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 517	26 194

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	184	149
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	184	149
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		147
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	105	102
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	105	249
RESULTAT EXCEPTIONNEL	79	-100
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	997	1 000
Impôts sur les bénéfices	4 278	4 065
BENEFICE OU PERTE	18 320	21 029

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 198.893 milliers d'euros au 31 décembre 2019 contre 192.883 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,12 %.

Cette évolution s'inscrit dans un environnement social peu favorable en France (succession de mouvements sociaux) et également la reprise de l'activité touristique dans les pays du Moyen-Orient et du Maghreb qui continue.

L'activité Voyages sur mesure représente, comme en 2018, environ 91 % du chiffre d'affaires Voyages et est en augmentation de 4,19 %. Quant à l'activité Groupes & Entreprises, elle est quasi stable.

Il est à noter que l'activité s'est trouvée très perturbée par la crise sanitaire liée au COVID-19, « épidémie de pneumonies d'allure virale d'étiologie inconnue émergée dans la ville de Wuhan (province de Hubei, Chine) en décembre 2019 » selon le site de l'Institut Pasteur. Voyageurs du Monde a organisé le rapatriement de centaines de clients et s'emploie, grâce à l'Ordonnance gouvernementale du 25 mars 2020, à reporter les voyages des clients prévus pour la période de mi-mars à fin mai. Voyageurs a également pris des mesures pour bénéficier des différentes aides gouvernementales en France et a déployé un important plan d'économies budgétaires. Les conséquences de cet événement sont détaillées dans le paragraphe 3.4.9 (événements post-clôture) ci-après.

b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Souscription en totalité et en numéraire à l'augmentation de capital de 1 159 milliers de livres (1 309 milliers d'euros) de la société **Voyageurs du Monde UK Limited**.

- Cession à la société Terres d'Aventure de la totalité des actions représentant 100% du capital de la société **Mer & Voyages** pour un montant de 100 milliers d'euros.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
 - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
 - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2019.

g. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

h. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de la retraite est arrêté à 67 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Bloomberg de 0,77% au 31 décembre 2019,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3% par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - o du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions,
 - o des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50% sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-18	11 484	- 8 384	3 100
Acquisitions (dotations)	1 089	- 1 072	17
(Cessions) reprises			-
31-déc-19	12 574	- 9 456	3 117

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques		123 K€
- Logiciels		749 K€
<i>Galaxy</i>	<i>600 K€</i>	
<i>Applications</i>	<i>50 K€</i>	
<i>Autres</i>	<i>99 K€</i>	
- Constitution photothèque		217 K€

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-18	19 187	- 16 715	2 472
Acquisitions (dotations)	453	- 706	253
(Cessions) reprises	- 629	624	5
31-déc-19	19 011	- 16 796	2 215

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

Type d'immobilisations	Montants en milliers d'euros	
	Achats	Cessions
Terrains		
Constructions		
Agencements des locaux et divers	121	
Matériel informatique, bureau, mobilier	296	624
Œuvres d'art	7	5
Immobilisations corporelles en cours	29	
TOTAL	453	629

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Sociétés en milliers d'euros	Valeurs brutes			Dépréciations	
	31/12/18	Mvts	31/12/19	31/12/18	Dot+ / Rep- 31/12/19
EAD	37 921		37 921		
Voyageurs UK	8 031	1 309	9 340		
Villa Bahia	3 997		3 997	3 650	3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079	4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434		
Satyagraha's Guest House	1 929		1 929	900	900
Uniktour	1 247		1 247		
Villa Nomade	1 811		1 811	1 251	1 251
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	2 470	2 470
Livres & Objets du Monde	492		492	274	274
Maroc sur Mesure	201		201		
Carwatt		200	200		
Voyageurs du Monde Genève	391		391		
Mer et Voyages	42	-42	0		
Grèce sur Mesure	20		20		
Voyages sur le Nil	19		19		
TOTAL	65 087	1 467	66 554	12 625	12 625

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 *provisions et dépréciations à caractère financier*.

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2019	Résultat (+ ou -) exercice 2019	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 687	24 355	98%	37 921	-	-		6 217	6 379
Voyageurs UK	11	14 995	63%	9 340	709	-		-23	-
Villa Bahia	4 325	-4 506	100%	347	866	-	685	-167	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 046	100%	-	182	-	2 076	88	-
Comptoir des Voyages	335	9 919	100%	2 434	-	-	66 123	2 791	2 184
Satyagraha's Guest House	0	803	100%	1 029	-	-	482	3	-
Villa nomade	561	-273	100%	560	719	90	390	-125	-
Uniktour	170	1 630	51%	1 247	72	-	11 182	676	135
Voyageurs au Japon	238	479	100%	-	694	-	6 109	634	-
Livres et Objets du Monde	68	295	100%	218	-	-	1 430	82	102
Maroc sur Mesure	39	463	100%	201	-	150	1 248	-20	-
Voyageurs du Monde Genève	380	642	100%	391	-	161	10 364	270	268
Mer & Voyages			-	-	-	-			50
Carwatt	112	628	6%	200	-	-	513	-475	-
Grèce sur mesure	21	144	98%	20	-	-	3 657	-12	-
Voyages sur le Nil	33	11	51%	19	-	-	161	-19	-
Total				53 929	3 241	401	104 420	9 921	9 118

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élèvent à **1 225 milliers d'euros** et comprennent :

- * les dépôts et cautionnements versés pour un montant de 988 milliers d'euros.
- * les actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2019 : 22 milliers d'euros). A fin 2019, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/18</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/19 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2019 - Contrat liquidité	1 512	20 317	-19 799	2 030	116,87	237

(*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 112,95 €

de vente : 112,94 €

(**) soit 0,05 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 244 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	66 354	200
Créances ratt. Participations	2 570	
Autres immob. Financières	332	
Créances clients	34	
Groupe, Associés (actif)	892	
Autres créances	284	
Emprunts/dettes financières	0	
Dettes fournisseurs	1 362	
Groupe, Associés (passif)	431	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	2 570	126	2 444	
Prêts	83	20	12	51
Autres immobilisations financières	1 225	237		988
Autres créances clients ⁽¹⁾	43 466	43 466		
Personnel et comptes rattachés	38	10		28
Sécurité Sociale et autres organismes	79	79		
Etat impôt sur les sociétés	981	981		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	513	513		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	892	892		
Débiteurs divers	834	834		
Fournisseurs débiteurs	1 615	1 615		
Charges constatées d'avance	14 243	14 243		
TOTAUX	66 538	63 015	2 456	1 067

⁽¹⁾ Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »

- Clients factures à établir	45 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- Sur-commissions fournisseurs	768 K€
- R.R.R. à obtenir	656 K€
- Commissions bancaires	<u>66 K€</u>
	1 535 K€

3.2.1.8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2019, ces charges s'élèvent à **14 243 milliers d'euros** dont 13 183 K€ d'achats de prestations de voyages pour des départs 2020/2021.

3.2.1.9 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **640 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en devises couvertes par des achats à terme (638 milliers d'euros).

Cet écart n'a pas fait l'objet d'une provision pour risque de change et est compensé pour le même montant par un écart de conversion passif.

- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires entrant dans une relation de couverture (2 milliers d'euros).

L'impact sur le résultat de cet écart n'a pas été constaté à la clôture. Il ne l'est qu'au moment de l'utilisation de ces devises, c'est-à-dire au moment du règlement fournisseurs.

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2018	3 692	15 103	585	25 343	21 029	65 752
Résultat de l'exercice					18 847	18 847
Affectation du résultat			9 229	11 801	-21 029	0
Distribution de dividendes			-9 229	7		-9 221
Augmentation de capital						
Situation nette au 31/12/2019	3 692	15 103	585	37 151	18 847	75 378

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 3.691.510 actions de 1€ de valeur nominale incluant 45.229 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euro:</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/18</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/19</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	31	17	-15		33
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	41	7	-10	-12	25
Fournisseurs	60				60
Prud'hommes/Salariés	55	203	-23	-33	202
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	97	27	-41	-8	74
Clients	4				4
Pertes de change	13		-13		0
TOTAUX	301	253	-102	-53	398

3.2.2.3 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	8 430	2 223	6 207	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 197	14 197		
Personnel et comptes rattachés	5 329	5 329		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 568	2 568		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	476	476		
Etat autres impôts	510	510		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	187	187		
Groupe et Associés	431	431		
Autres dettes	1 133	1 133		
Produits constatés d'avance	74 492	74 492		
TOTAUX	107 753	101 546	6 207	0

Les principaux emprunts ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	Empr. 1	Empr. 2
Solde au 31/12/2019	3 750	4 680
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 069
Partie de 1 à 5 ans	2 596	3 611
Partie au-delà de 5 ans		
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Les emprunts et dettes sont contractés sur la base d'un taux d'intérêt fixe à l'exception de l'emprunt 1 souscrit à un taux d'intérêt variable et couvert par un contrat de swap de taux (cf. § 3.4.2.3).

3.2.2.4 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **13 133 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Fournisseurs factures à recevoir	5 632 K€
- Congés payés chargés	2 101 K€
- Intéressement	1 798 K€
- Primes chargées	1 251 K€
- Participation	993 K€
- Forfait social (jetons, intéressement, participation)	611 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	443 K€
- Clients avoirs à établir	192 K€

3.2.2.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2019 , ils s'élèvent à **74 492 milliers d'euros** et enregistrent une augmentation significative de 13,71% par rapport à l'exercice précédent. Ils comprennent principalement les ventes de voyages pour des départs 2020-2021 (73 012 milliers d'euros).

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.6 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif qui s'élèvent à **809 milliers d'euros** et sont relatifs :

- à la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en devises couvertes par des achats à terme (639 milliers d'euros) – cf. § 3.2.1.9

- à la mise au taux de clôture des comptes bancaires entrant dans une relation de couverture (17 milliers d'euros).

L'impact sur le résultat de cet écart n'a pas été constaté à la clôture. Il ne l'est qu'au moment de l'utilisation de ces devises, c'est-à-dire au moment du règlement fournisseurs.

- à la mise au taux de clôture des créances, prêts et dépôts en devises (153 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2019, à **198 893 milliers d'euros** soit une augmentation de 3,12% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant l'activité Voyages (191 536 milliers d'euros soit + 2,86% par rapport à 2018), l'évolution reflète des disparités importantes selon la nature des produits commercialisés par la Société.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (91% du chiffre d'affaires Voyages 2019 comme en 2018) sont en hausse de 4,19%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions très contrastées, la première étant en baisse de 16,43 % et la seconde en légère hausse de 1,92%.

Le chiffre d'affaires divers (7 357 milliers d'euros) est encore en hausse de + 10,13% du fait des refacturations intra-groupe qui représentent environ 88% de ce poste et s'élèvent à 6 494 milliers d'euros en 2019 contre 5 774 milliers d'euros en 2018 (+ 12,47%).

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/19	Total 31/12/18	% 19/18
Voyages	1 020	190 515	191 536	186 203	2,86%
Divers	6 428	929	7 357	6 680	10,13%
TOTAL	7 448	191 444	198 893	192 883	3,12%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**3 312 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de transferts de charges pour un montant de 3 284 milliers d'euros dont 3 115 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (142 milliers d'euros) et dépréciations clients (15 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **187 857 milliers d'euros** au 31 décembre 2019, augmentent de 3,31%.

Les autres achats et charges externes, **154 300 milliers d'euros** au 31 décembre 2019 sont quant à eux en augmentation de 3,08% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 133 890 milliers d'euros en hausse de 2,68%. Les charges de gestion courante qui représentent environ 13,00% du poste sont en augmentation de 5,75%.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 484 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et sont en légère baisse de 54 milliers d'euros (- 3,52%) par rapport au 31 décembre 2018.

Les charges de personnel s'élèvent à 29 840 milliers d'euros et enregistrent une progression de 4,33%.

Elles intègrent l'intéressement (2 032 milliers d'euros en baisse de 6,53% par rapport à 2018). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 5,22% qui s'explique principalement par les créations de postes de l'exercice (+ 26 salariés en effectif moyen).

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 778 milliers d'euros au 31 décembre 2019) augmentent de 8,32% (+ 137 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2018.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une hausse de + 22,81% (+ 47 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation connaît une forte baisse de 7,49 % pour s'établir à 14 348 milliers d'euros.

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il connaît une forte variation de - 14,18 % (- 1 515 milliers d'euros). Cette évolution est due essentiellement à une baisse des dividendes reçus de la part des filiales de Voyageurs du Monde (cf. § 3.3.4.2) pour un montant global de 9 118 milliers d'euros en 2019 contre 10 735 milliers d'euros en 2018 (- 15,06%).

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants en milliers €</i>	<i>Dot.</i>	<i>Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde					102
Comptoir des Voyages					2 184
Mer et Voyages					50
Erta Ale Développement					6 379
Uniktour					135
Satyagraha's Guest House					
Villa Bahia					
Villa Nomade		4		13	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon					12
Voyageurs au Canada		6			
Voyageurs d'Egypte					4
Voyageurs du Monde Genève					268
Voyageurs du Monde UK		2		15	
TOTAL	0	12	12	44	9 118

3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social	1 078	28,92%	312
Provision pour risques et charges	24	28,92%	7
Organic	74	28,92%	21
Ecart de conversion passif	809	28,92%	234
TOTAL ALLEGEMENTS	1 984	28,92%	574
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-574

3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>
Résultat courant	23 517	-4 812
Résultat exceptionnel	79	-27
Crédit Impôt Recherche		218
Participation des salariés	-997	343
Résultat de l'exercice	22 599	-4 278
		18 321

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2019, cet engagement s'élève à 966 milliers d'euros contre 872 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.988 K€ (5.945 K£)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.939 K€ (2.500 K£)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	161 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes de paiement pour un montant total de 238 milliers d'euros à ses prestataires suivants :

o Accorhotels		80 K€
o JTB Europe Limited		60 K€
o American Express		31 K€
o Bonotel	30K\$ soit	27 K€
o Paradores		25 K€
o Mondial Gmbh		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 COUVERTURE RISQUE DE TAUX SUR EMPRUNT

Parallèlement au prêt contracté auprès d'un établissement de crédit, Voyageurs a souscrit un contrat de swap dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2019	3.750 K€
Taux garanti	0,43 %
Taux de référence	EURIBOR 3M
Taux payé	0,43 %
Taux reçu	0%, si EURIBOR 3M < 0% EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

3.4.2.4 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2019, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **15.618 K€** portant principalement sur :

- USD	9 822	KUSD	pour une contrevaieur de	8 737 K€
- JPY	276 688	KJPY	pour une contrevaieur de	2 287 K€
- ZAR	32 132	KZAR	pour une contrevaieur de	1 906 K€
- CAD	1 357	KCAD	pour une contrevaieur de	918 K€
- INR	43 238	KINR	pour une contrevaieur de	538 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière). Il est à noter que la société M ET V, qui faisait partie du Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2018 en est sortie cette année suite à la cession des titres de cette société à la société Terres d'Aventure (cf. § 3.1.1).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 4 278 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- ❖ L'impôt sur les sociétés concernant le résultat fiscal de la société Voyageurs du Monde s'élève à 3 905 milliers d'euros
- ❖ Les produits et charges d'impôt liés à l'intégration fiscale s'élèvent au total à 373 milliers d'euros (charges)

Il n'existe aucun déficit reportable au niveau du Groupe d'intégration fiscale.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
Cadres	62	89	151
Non cadres	63	218	281
TOTAL	125	307	432

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 4,96 € en 2019 contre 5,70 € en 2018. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2019.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 627 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le paragraphe 3.4.2

* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâisseurs pour 640 milliers d'euros

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Comme indiqué dans les faits significatifs, l'apparition de l'épidémie de COVID-19 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés, et a très fortement perturbé l'activité de Voyageurs du Monde depuis le mois de mars dernier.

Dans un premier temps, Voyageurs a organisé le rapatriement de centaines de clients en vue de la fermeture des frontières et de l'arrêt du trafic aérien. Depuis, les équipes se sont employées à reporter les voyages des clients prévus pour la période de mi-mars à fin mai. Ces reports ont été rendus possible par l'ordonnance gouvernementale du 25 mars 2020 qui permet aux professionnels du voyage de reporter les voyages de leurs clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Cet aménagement réglementaire important, permet à Voyageurs de conserver les revenus issus des ventes faites à l'automne dernier et au début de l'année 2020 (117.242 milliers d'euros) ainsi que la trésorerie qui en est directement issue.

La forte baisse d'activité a contraint Voyageurs du Monde à placer les salariés en activité (chômage) partielle à des niveaux différents selon les équipes, afin de bénéficier des aides gouvernementales en la matière. Tous les investissements ont été gelés et de très importantes réductions budgétaires ont été mises en œuvre pour faire face à cette situation inédite. Parallèlement, toutes les mesures nécessaires de reports d'échéances ont été prises sur le plan fiscal, social et contractuel.

Dans ce contexte, le conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Un risque subsiste sur les avances faites aux compagnies aériennes et aux prestataires voyages pour des voyages futurs. Voyageurs du Monde s'emploie à obtenir les remboursements des compagnies aériennes sur les billets émis pour des vols non opérés et à s'assurer de la continuité d'exploitation de ses partenaires à destination. Conformément aux recommandations de l'ANC, après consultation des services de l'AMF, et malgré l'existence de risques sur ces prestations payées d'avance (défaillance possible de certains prestataires ou modifications tarifaires entraînant des ajustements suite aux reports), les actifs et les passifs, de même que les produits et les charges mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 ont été comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Au 31 décembre 2019, les charges constatées d'avance de la société s'élevaient à 14.243 milliers d'euros, dont 5.400 milliers d'euros au titre de voyages postérieurs au 1er avril 2020.

Mouvements sur les titres de participation

Début 2020, Voyageurs du Monde a renforcé sa participation dans la société Voyageurs du Monde UK (holding d'Original Travel Company Limited) à hauteur de 21,4%, portant ainsi son pourcentage d'intérêt à 84,22%.